

Compte-rendu de la réunion du lundi 4 janvier 2016

Il concernait essentiellement le groupe de travail pour la mise en place d'une brocante rue Bachelet et S. Gainsbourg.

Etaient présentes les personnes désignées pour ce groupe: - Mme Valérie Peyrodie
- M. Philippe Ruiz
- Mme et M. Asselin
Absente excusée : - Mme Clerbout Juliette
Absente : - Mme Lengagne Virginie

Etaient également présents : - M. et Mme Devienne
- M. et Mme Laine
- M. Lagache Daniel
- M. Yves Deblonde

- Il faut travailler à partir d' un plan des deux rues concernées. Il a été obtenu à la mairie, mais il faut faire le relevé des mètres disponibles (**Appel aux volontaires**).
- Il faudra faire connaître la brocante par voie de presse et distribuer des tracts "toutes boîtes" 3 semaines à 1 mois à l'avance.
- La priorité des emplacements sera réservée aux riverains, puis aux membres du comité.
- La brocante est réservée aux particuliers.
- Il faut prévoir une permanence téléphonique trois WE avant la brocante (**Appel aux volontaires**..).
- **Il faudra également des volontaires** pour accueillir les brocanteurs
- La veille de la brocante, il faut faire le marquage au sol permettant de repérer les emplacements (**Appel aux volontaires**).
- Il faut trouver une association qui veuille bien prendre sous son égide la responsabilité pénale,sans laquelle rien n'est possible..

Nous avons demandé à M. et Mme Devienne si cela était possible par le biais du club de jujutsu ; ils vont en parler lors de leur conseil et nous tenir au courant de la décision. M et Mme Laine ont donné le nom de "l'association Mosaïque" ; Mme Valérie Peyrodie va les contacter.

- Des démarches et documents spécifiques sont nécessaires pour autoriser cette brocante : à savoir

* une déclaration préalable à une vente au déballage,

* un courrier de la mairie **à distribuer aux habitants concernés (Appel aux volontaires)** pour leur signaler qu'ils ne pourront pas utiliser les véhicules dans leur rue

* le matériel nécessaire pour la brocante : barrières, tonnelles éventuelles, bombes de couleur etc... Je me charge de cela en mairie (M. Laine m'a fourni comme exemple des documents utilisés lors d'une brocante organisée dans le passé).

- Utilisation du parking de Bricoman, Gifi, Boulanger etc... La mairie indique qu'il s'agit d'un parking privé ; elle n'a aucune influence (**qui se charge de contacter ces sociétés?**)
- Préparer et distribuer un tract "toutes boites" informant la population de l'organisation de la brocante (**Appel aux volontaires**).
- Il sera nécessaire de prévoir des personnes pour surveiller les accès aux diverses barrières. (**Appel aux volontaires**)
- La durée de la brocante est fixée de 7h00 à 17 h00.
- Le prix est fixé à 1.5€du m/l avec minimum 3 m/l de location.

**La prochaine réunion est fixée au Mercredi
20 janvier à 18 h 30 salle Raoul à la mairie.**